

Développer la production biologique **sur les** **aires d'alimentation** **de captage...**

Outils et expériences

À destination
des conseillers
de terrain et
animateurs de
territoire



© René Delouée

1/ Connaître les freins et atouts pour le développement de l'agriculture biologique sur la zone

Cette étape préalable est primordiale pour proposer un plan d'actions et d'animations adapté au territoire et aux enjeux de la qualité de l'eau. Cet état des lieux doit être partagé par un maximum d'acteurs dans le cadre d'une démarche collective, garante de son efficacité.

OUTIL

Une grille d'analyse des territoires pour évaluer le potentiel de développement de l'Agriculture Biologique (AB)

Réalisée et validée par le groupe de travail national partenaire de cette plaquette, une grille d'analyse du potentiel de développement de l'agriculture biologique s'est avérée nécessaire.

Cet outil permet d'en faire un état des lieux sur un territoire donné, cette analyse permettant de construire avec l'ensemble des acteurs le plan d'actions le plus adapté au contexte local. Cette grille peut être utilisée dans 2 optiques :

- pour comparer plusieurs territoires et identifier ceux qui présentent les dispositions les plus favorables ou les plus pertinentes pour le développement de l'agriculture biologique;
- pour mettre en évidence – sur un territoire prédéterminé – les éléments favorables et les freins au développement de l'agriculture biologique dans le but de construire un plan d'actions adapté.



Cet outil se base sur les retours et analyses d'experts sur 5 domaines : le potentiel de production en agriculture biologique, le potentiel local de consommation de produits issus de l'agriculture biologique, l'état et la possibilité de structuration des filières agriculture biologique, le contexte politique local et la pression réglementaire.

L'outil et son mode d'emploi sont disponibles auprès des contacts mentionnés au dos de cette plaquette. Ils ont pour vocation à être diffusés et utilisés largement.

Comité de pilotage de l'étude « Protéger l'eau des champs captants par l'agriculture biologique »

Dans le Nord Pas de Calais : 3 nouveaux territoires cibles pour protéger l'eau !

EXPÉRIENCE



œuvre de nouvelles opérations de protection de la ressource en eau et développer l'agriculture biologique sur les territoires concernés.

Durant la phase d'élaboration du projet, trois territoires-cibles ont été proposés en fonction :

- De leurs enjeux vis-à-vis des ressources en eau : les zones à enjeu eau potable définies par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ;
- De leurs potentialités quant à la mise en place d'une opération de protection de l'eau par le développement de l'agriculture biologique.

Sur ce deuxième point, l'expérience du GABNOR l'a amené à proposer trois territoires : l'Avesnois, le Boulonnais/Haut Pays et la grande région lilloise. En une année d'actions d'octobre 2008 à octobre 2009, 24 certifications ont été engagées sur ces trois territoires

(la moyenne annuelle des conversions entre 2002 et 2007 étant de 3 pour le Nord Pas de Calais!).

Groupement des agriculteurs biologiques du Nord Pas de Calais (GABNOR)



Suite à la participation du GABNOR à la première Opération de Reconquête de Qualité de l'Eau du bassin Artois-Picardie (ORQUE), ses partenaires stratégiques et financiers, ont réaffirmé et amplifié leur soutien afin de lui confier une mission d'animation régionale en 2008. Leur objectif : favoriser la mise en

2/ Donner envie aux agriculteurs de produire en agriculture biologique et de participer à la protection de l'eau potable

« Donner envie » aux producteurs passe tout d'abord par une bonne information technique, économique et environnementale sur l'agriculture biologique. Pour cela, de nombreuses formules sont mises en place pour toucher les agriculteurs des territoires à fort enjeu eau : « Portes ouvertes », réunions techniques en bout de parcelle, formations, etc. Deux exemples particulièrement pertinents sont présentés ci-dessous.

OUTIL

Un outil qui fait ses preuves : la simulation de conversion sur une exploitation conventionnelle

Depuis plusieurs années, le GAB* des Vosges organise des portes ouvertes sur des systèmes de production en Agriculture Biologique. En 2008 et 2009, le GAB en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges a organisé plusieurs portes ouvertes sur des élevages conventionnels. L'idée était de montrer concrètement les impacts techniques et économiques d'une conversion en prenant comme support un système de production conventionnel.

Les impacts sur l'assolement, sur le troupeau, la ration, les récoltes d'herbe, les céréales, l'aménagement des bâtiments, la productivité, l'aspect sanitaire et les prix de vente des produits étaient passés en revue. Ceci a permis de discuter avec l'éleveur et les participants des différentes hypothèses et conséquences possibles sur l'élevage. Ce diagnostic a également amené le public à appréhender concrètement les changements techniques et organisationnels sur l'exploitation support et de voir comment y faire face.

Cette approche met en situation une conversion en agriculture biologique et par ce moyen attire de nombreux agriculteurs à chaque édition.

*Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) des Vosges. Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine



© Gabnor

EXPÉRIENCE

« Fermes Bio Ouvertes » - Donner envie aux producteurs d'aller plus loin



© FRAB Champagne-Ardenne

Dans le cadre d'animation autour de la protection de la ressource en eau, la Chambre d'Agriculture de la Marne et la FRAB* Champagne Ardenne ont lancé une opération « Fermes Bio Ouvertes » visant à présenter, aux agriculteurs conventionnels, les réalités de travail sur une ferme biologique tout au long de l'année culturelle via des rendez-vous sur une ferme biologique à proximité d'agriculteurs « cibles ».

Sur la campagne

2008/2009, sur 2 fermes, un thème technique et un thème économique particulier étaient abordés lors de chacun des 4 rendez-vous. Une grande place était laissée au témoignage de céréaliers, d'éleveurs ou de viticulteurs.

Dans un département où la dynamique de conversion était limitée, cette opération fut un succès : 100 personnes se sont déplacées (dont une trentaine à plusieurs reprises) avec, à la clé, 6 conversions à l'agriculture biologique effectives ou en cours.

Cette action a fait des émules puisque 2010 verra des opérations « Fermes Bio Ouvertes » conduites dans d'autres départements et pour d'autres productions (dans le domaine viticole notamment).

*Fédération Régionale des Agrobiologistes (FRAB) de Champagne Ardenne



© FRAB Champagne-Ardenne

3/ Accompagner les transitions vers l'agriculture biologique

Pour le producteur, une fois l'intérêt stimulé et la trame de son projet en tête, il est important d'être ensuite bien accompagné dans sa démarche. Pour le conseiller, il s'agira alors de donner l'ensemble des informations nécessaires pour aider l'agriculteur à finaliser son projet et à franchir le pas du passage en agriculture biologique. Impacts technique, économique, organisationnel, etc. sont autant de points à aborder.

OUTIL

Un diagnostic individualisé comme outil d'aide à la décision

En Rhône-Alpes, les agriculteurs intéressés par l'agriculture biologique bénéficient d'un diagnostic individualisé à la conversion subventionné à 50 % par la Région Rhône-Alpes. Ce diagnostic est réalisé en binôme par un animateur du groupement d'agriculteurs biologiques et un technicien de la Chambre d'agriculture. Il permet à l'agriculteur d'évaluer les changements opérés sur sa ferme par le mode de production biologique, tant au niveau de l'organisation du travail, de l'alimentation du troupeau, de la fertilisation des sols, de l'entretien des cultures, du suivi sanitaire,

des résultats techniques que des résultats économiques.

Le diagnostic remis à l'agriculteur contient au moins un budget partiel qui permet d'évaluer les variations de charges et de produits qu'engendra la conversion à l'Agriculture Biologique. Pour les agriculteurs qui franchissent le pas de cette conversion, ce diagnostic comprend une phase de suivi en année n+1 qui permet de comparer la situation à l'étude prospective et d'apporter des conseils à l'agriculteur.



© FRAB Champagne-Ardenne



© FRAB Champagne-Ardenne

Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique (CORABIO)
Chambre d'Agriculture de Rhône-Alpes

EXPÉRIENCE

La reconquête de la qualité de l'eau dans l'Avesnois : une présence sur le terrain et une dynamique partenariale primordiales

En 2007, le GABNOR ainsi que d'autres acteurs agricoles (la Chambre d'Agriculture du Nord, une association de développement locale et la FREDON), acteurs de territoire (PNR et Pays) et acteurs de l'eau (distributeur d'eau, Agence de l'Eau), s'investissent dans la première Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau du bassin Artois-Picardie, dans les Aires d'Alimentation de Captage (AAC) de Saint Aubin Sars-Poteries, dans l'Avesnois. Ce site-pilote compte environ 4000 ha de terres agricoles et une soixantaine de producteurs en polyculture élevage laitier pour la plupart.

Le travail constructif du comité technique a permis l'élaboration d'un programme d'actions concerté. Ainsi, l'accompagnement des agriculteurs vers l'agriculture

biologique était assuré par le GABNOR, auprès des producteurs volontaires, et grâce à des actions d'accompagnement individuel (diagnostics de conversion et études technico-économique) et collectives (visites de fermes, formations, etc.), et en parallèle d'un travail de structuration des filières avec les opérateurs économiques.

Parmi les 3 certifications probables sur l'AAC après une année d'actions, 2 agriculteurs ont engagé une certification en mai 2009, soient 82 ha et 440 000L de lait biologique supplémentaires, soit une augmentation de 1,5 à 3,5 % de la SAU bio du BAC en 2009. Trois nouvelles certifications sont probables pour 2010, ce qui permettrait à l'AAC de passer à plus de 6 % de sa SAU en bio en 2010!



© GABNOR

Deux ans avant les objectifs du Grenelle, et en seulement trois années d'actions!

Groupement des agriculteurs biologiques du Nord Pas de Calais (GABNOR)

4/ Mesurer la contribution du passage à l'agriculture biologique vis-à-vis de la protection de la ressource en eau

L'agriculture peut parfois être montrée du doigt mais elle doit aussi être mise en avant quand elle contribue à la protection d'une eau de qualité.

Au delà des analyses de l'eau potable, il est bon de mesurer l'impact de l'agriculture biologique sur la qualité de l'eau par des diagnostics agro-environnementaux (DIALECTE*, IDEA par exemple) ou par des dispositifs de mesure (carottage, bougies poreuses) pour valoriser le travail des agriculteurs. Ils sont alors reconnus comme acteurs de la démarche !

OUTIL

* DIALECTE :

Un diagnostic agro-environnemental en ligne

Au terme de plus de 10 années de conception, d'ajustements et d'utilisation, l'outil DIALECTE est librement accessible aux opérateurs agricoles et environnementaux via Internet. Basé sur les fondements de l'agroécologie et de la production intégrée, DIALECTE est construit sur 40 indicateurs et évalue la performance environnementale d'une exploitation agricole.

Adossé à une base de données (860 DIALECTE réalisés début 2010), DIALECTE permet :

- d'évaluer les impacts – positifs et négatifs – d'un système de production agricole sur son environnement,
- de comparer les systèmes entre eux selon différents critères (région, SAU, production, etc.),
- d'accompagner et évaluer les impacts dans la durée de mesures agroenvironnementales,
- de créer des références agroenvironnementales locales.



© Eau de Paris



© Agence de l'eau Rhin Meuse

SOLAGRO

EXPÉRIENCE

Impact des systèmes de production biologiques sur l'eau : l'expérience de La Rochelle

Depuis deux ans, Agrobio Poitou-Charentes mène des actions de vulgarisation et de sensibilisation à l'agriculture biologique sur les champs captants de la Ville de La Rochelle. Une des actions a consisté à mettre en place un réseau de fermes de démonstration en agriculture biologique sur les captages et à réaliser des simulations de conversions chez une dizaine d'agriculteurs volontaires.

Dans le cadre de ce travail, un bilan DIALECTE (diagnostic agro-environnemental) a été réalisé sur chaque ferme pour mesurer l'impact de la conversion vers l'agriculture biologique sur la préserva-

tion de la qualité de l'eau.

Les résultats des bilans DIALECTE réalisés avant et après conversion montrent notamment :

- Une diminution des excédents azotés à l'échelle de l'exploitation du système
- Moins de sols nus en hiver : la surface en sols nus l'hiver passe de 44 % de la SAU à 11 % de la SAU après conversion en agriculture biologique.
- Pas de risques de pollutions des eaux par les produits phytosanitaires : la moyenne du nombre de traitements passe de 14 traitements/assolement à 0 en AB.



© Eau de Paris

AgroBio Poitou-Charentes



Les interlocuteurs pour vous accompagner...

Le réseau FNAB



La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB), organisme professionnel à vocation syndicale, est la tête de réseau des groupements de producteurs engagés en agriculture biologique. Elle œuvre pour le développement cohérent et durable de l'agriculture biologique.

www.fnab.org

Le réseau ITAB



Par l'animation du réseau national de recherche - expérimentation en agriculture biologique, l'ITAB mutualise et valorise l'ensemble des actions réalisées par ses partenaires nationaux et européens à travers la production d'outils et de références techniques pour des systèmes de production biologique innovants et durables.

www.itab.asso.fr

Les services de l'État

- DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DRAAF – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- DDTM – Direction Départementale des Territoires et de la Mer

L'Agence BIO



Pour vous donner en particulier une vision d'ensemble sur l'évolution du secteur de l'agriculture biologique, du producteur au consommateur, intégrer vos actions dans le plan général de communication de l'Agence Bio et contribuer aux synergies des différents acteurs du secteur.

www.agencebio.org

Le réseau des Chambres d'Agriculture

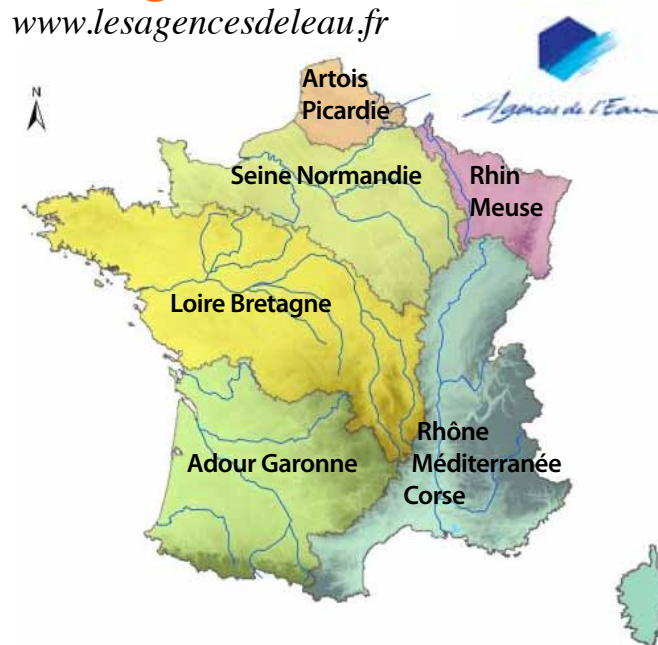


Les Chambres d'agriculture, Etablissements publics consulaires, présents aux niveaux départemental et régional, sont mobilisées pour le développement de l'agriculture biologique. Des conseillers dans chaque Chambre départementale, accompagnent les agriculteurs dans leurs projets de conversion ainsi que dans leurs projets collectifs et travaillent avec les collectivités locales pour la performance durable de l'agriculture et des territoires.

www.apca.chambagri.fr

Les Agences de l'Eau

www.lesagencesdeleau.fr



Les collectivités territoriales

- Conseil Général
- Conseil Régional

Les partenaires associés au comité de pilotage :

Agriculture Biologique en Picardie (ABP), Biosèvres, Bio de Provence, CAB Pays de Loire, CGA Bourgogne, FRAB Champagne Ardenne, GABNOR, GAB Ile-de-France, SEDARB, FNAB, ITAB, APCA, Agence Bio, SOLAGRO, Terre de Liens, Agence de l'Eau Rhin Meuse, Agence de l'Eau Artois Picardie, Agence de l'Eau Seine Normandie, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Agence de l'Eau Adour Garonne, Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement durable et de la Mer.

Ce document bénéficie du soutien financier de :

